



# CAP C TECHNIQUES

## 20 septembre 2012

### RÉVISION DE NOTATION

Le Président de la République vient d'annoncer un plan d'austérité de 30 milliards d'€ pour satisfaire les exigences de l'Union Européenne et des marchés financiers, dont 10 milliards sur les dépenses publiques.

Un tel plan d'austérité aura des conséquences dramatiques sur l'emploi, les missions, les conditions de travail, les droits et garanties collectives.

En conséquence, la CGT Finances Publiques se prononce pour le rejet de ce plan d'austérité.

Les premières annonces gouvernementales affichent une véritable continuité avec les politiques menées antérieurement.

Avec le projet de traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique européenne (TSCG) et le traité révisé sur le mécanisme européen de stabilité (MES), c'est à l'austérité perpétuelle que sont voués les peuples d'Europe.

Sur un enjeu aussi crucial, refusant de consulter les citoyens, le gouvernement s'apprête à demander aux parlements de ratifier ces traités.

Parce qu'ils impactent la vie quotidienne des salariés, la place et le rôle des services publics, la CGT Finances Publiques a décidé de faire du combat contre ces traités un axe essentiel de son action.

Dans la Fonction publique, sur le jour de carence, les carrières, l'accès au 8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C, nous ne pouvons nous satisfaire des promesses de discussions car aucun engagement n'est pris.

Au contraire, M. Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances annonce la poursuite des suppressions d'emplois au nom de la maîtrise des dépenses publiques et de l'ordre de priorité entre les ministères.

La CGT Finances Publiques rejette cette conception erronée et cette vision d'opposition entre missions publiques.

Seuls la satisfaction des revendications sociales et le renforcement de toutes les missions publiques permettront de sortir les pays européens de la crise.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP à participer

- ▶ à la manifestation nationale du 30 septembre 2012 à Paris contre la ratification des traités européens ;
- ▶ à la journée européenne de mobilisation pour l'emploi et la ré-industrialisation le 9 octobre ;
- ▶ à la journée nationale d'action des retraités pour le pouvoir d'achat le 11 octobre.

Montreuil, le 24 septembre 2012

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels : [cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr) [dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

► **Attention** : à partir du 1er octobre 2012  
nouvelle numérotation téléphonique : 01.55.82.8080

Concernant cette CAP, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques rappellent leur attachement à une véritable reconnaissance de la valeur professionnelle des agents qui doit se faire au travers d'une notation basée sur des critères objectifs, reflétant la qualité du service public rendu et du travail réalisé.

Nous dénonçons le système de notation/évaluation actuel lié au culte de la performance et à la réalisation d'objectifs fixés arbitrairement dans le cadre d'une politique marquée par les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail et de l'accomplissement des missions.

Nous tenons également à dénoncer la proposition faite par l'administration de supprimer dès 2013 la note chiffrée au profit de la seule évaluation qui instaurerait entre le chef de service et l'agent un contrat d'objectif plaçant ce dernier dans une relation contractuelle avec son encadrement et le rendant plus vulnérable.

Cette nouvelle réforme s'inscrit dans un contexte général de remise en cause des garanties statutaires pour imposer la culture de résultats, la rémunération au mérite et l'individualisation des carrières, en s'appuyant sur les méthodes de management inspirées des pires exemples du privé.

En ce qui concerne plus particulièrement les recours de notation, nous continuons à dénoncer tous les ans les mêmes dysfonctionnements.

Les problèmes de santé, les absences syndicales, le temps partiel, la mutation, ainsi que certains postes peu valorisés (accueil, services communs) restent autant de facteurs qui pénalisent les agents.

**Pour ce qui concerne les AT filière fiscale, nous dénonçons à chaque CAP de bilan et de barème de notation, la répartition du contingentement pour les petits corps qui est inadaptée et engendre encore plus d'inégalités et d'injustices d'une direction à l'autre. Pour ces raisons les élus de la CGT exigent que la réserve soit intégralement utilisée afin de satisfaire un maximum d'appels.**

**Pour ce qui concerne les AT de la filière gestion publique, c'est encore pire car la répartition du contingentement de majorations est commun aux C administratifs, ce qui conduit l'administration à ne réserver que 5 mois de majorations pour les appels de notation des agents techniques.**

**Nous ne pouvons même pas imaginer que la réserve ne soit pas entièrement utilisée...**

**Au vu de la qualité des dossiers présentés nous exigeons que l'administration aille au delà de la réserve qu'elle a constitué pour les agents techniques.**

**Les groupes de travail concernant la filière technique qui se sont tenus ces derniers mois reconnaissent la diversité et la spécificité des métiers de la filière technique. L'administration doit donc en tenir compte pour cette CAP d'appel de note.**